



La Liberté  
1701 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 39'351  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 999.002  
N° d'abonnement: 1083941  
Page: 19  
Surface: 25'920 mm<sup>2</sup>

Municipalité

## Bientôt des logements sociaux modulaires

SOPHIE DUPONT, LE COURRIER

**Lausanne** » Lausanne aura enfin ses logements modulaires, pour héberger ses mal-logés. Hier, la ville inaugurerait le chantier du «Patio», aux Prés-de-Vidy. Au total, 55 studios et 6 appartements de deux pièces accueilleront jeunes en formation, adultes et familles dès novembre. Initialement prévue pour fin 2014, la construction a été reportée suite à plusieurs oppositions du voisinage.

Situés sur un terrain de la ville de Lausanne, les logements modulaires du Patio sont pris en charge par la coopérative Cité Derrière, au bénéfice d'un droit de superficie de 30 ans. La coopérative assume la construction (6,7 millions de francs) et le Service social de Lausanne (SSL) lui loue les appartements pour un prix moyen de 598 francs par mois. «C'est 3.5 fois moins cher que le coût facturé dans un hôtel», souligne

Emmanuel Laurent, chef des prestations spécialisées au SSL. «Et les habitants peuvent y mener une vie digne, cuisiner eux-mêmes ou recevoir des visites», poursuit-il. Le bâtiment, fabriqué en atelier, est démontable et réutilisable.

Ces logements se veulent une solution provisoire pour les personnes placées à l'hôtel, les usagers des hébergements d'urgence, des campings ou des sous-locations illégales. Le service social évalue à plusieurs milliers le nombre de Lausannois qui n'ont pas de logement en bonne et due forme. Ses bureaux en reçoivent plus de mille par an. «L'absence de bail cause une insécurité juridique, qui pèse sur la santé physique et mentale et compromet l'insertion», explique Emmanuel Laurent.

Pour obtenir un logement, les futurs habitants devront montrer leur volonté de réinsertion, par un

projet de formation, de recherche d'emploi ou de désintoxication par exemple. Ils devront également être en mesure de trouver un logement stable et seront tous accompagnés par le service social. «Les logements ne sont pas destinés aux personnes les plus désinsérées. Nous ne souhaitons pas que les gens y restent à long terme», souligne Emmanuel Laurent. Le SSL a fixé un délai maximum de deux ans d'occupation.

Le projet vient compléter le dispositif d'hébergement provisoire de Lausanne, en plein développement. La ville a transformé d'anciens bureaux en une dizaine de chambres en début d'année et racheté une pension l'année dernière. Avec les logements modulaires, le parc comprendra 130 objets. S'y ajoutent 500 logements sociaux, pour les plus précaires qui ont de faibles chances de trouver un toit sur le marché ordinaire. »



Hier, la ville a inauguré le chantier du «Patio», aux Prés-de-Vidy. ARC